



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 43371

## Texte de la question

M. Jean-Michel Villaumé attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur la situation des assistants maternels. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux se retrouvent en activité réduite voire sans emploi. La première raison est liée à la situation économique et à l'emploi. De nombreuses personnes à la recherche d'un travail effectuent des demandes d'agrément. Le second élément est lié au fait que les familles ayant recours à un assistant maternel doivent avancer les aides de la CAF, ce qui n'est pas le cas pour les structures collectives. Les assistants maternels déplorent également que les campagnes de communication vantent les mérites des structures collectives en passant sous silence le travail des assistants maternels. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Villaumé](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43371

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Famille

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 novembre 2013](#), page 12273

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)